

Compte rendu de la Conférence des Maires du 11 Septembre 2019

Présents: Pierre TERPANT (Maire de Montbel), Mathilde DERAMOND (Adjointe à St Julien de Gras Capou), Serge AUDABRAM (Conseiller à Saint Julien de Gras Capou), Jacky BARBE (Maire de La Bastide s/ l'Hers), Francis CHAUVRY (Maire de Teilhet), Alain BOULBES (Maire du Peyrat), Eric FLEURY (Adjoint à Besset), Christian CHAUBET (Maire de Lagarde), Lucien PALMADE (Maire de Lapenne), Henri BARROU (Maire de Léran), Mariette ROUGE (Maire d'Esclagne), Christian CIBIEL (Adjoint à Mirepoix), Rolland SANCHEZ (Maire de Roumengoux), André ROQUES (Maire de Rieucros), Michel MORELL (Maire de Régat), Nicole BASSET (Maire de Belloc), Alain SERVANT (Maire de Cazals des Bayles), Arlette ROMERA (Maire de Troye d'Ariège), André CARBONNEL (Maire de Coutens), Alain TOMEO (Maire de Saint Quentin la Tour), Jean-Jacques MICHAU (Maire de Moulin-Neuf), Alain PALMADE (Maire de Dun), René DEDIEU (Maire de Viviès).

En présence de Sylvie ALLIEY (DGS), Laurine COMBES (Urbaniste Atelier-Atu), Adrien PUKROP (Urbaniste Atelier-Atu), Anne-Sophie KERBIRIOU (Urbaniste CCPM), Amandine LEFEBVRE (Urbaniste CCPM), Monsieur MATOY (Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Ariège), Virginie CAMPEDEL (Assistante de Direction CCPM).

1. PLUi : Échanges en présence du bureau d'études suite à l'avis défavorable rendu par les services de l'État

Le Président expose les retours des Personnes Publiques Associées, PPA, reçus depuis l'arrêt du PLUi, le 6 mai dernier. Certains avis reçus (Chambre d'Agriculture, la Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) sont défavorables dont celui de l'Etat émis par la DDT. Ce dernier demande de reprendre le projet et d'arrêter à nouveau le PLUi.

Le Bureau pense qu'il n'est pas tenable que l'enquête publique se déroule pendant la campagne des municipales (janvier-mars 2020).

La Conférence des Maires soutient cette position.

Mais d'autre part, si le travail sur le PLUi n'est pas repris sur ce mandat, il est à craindre que cette procédure n'aboutisse pas avant au moins un an et demi.

Monsieur le Président propose que les élus actuels retravaillent sur ce PLUi pour aboutir à un arrêt le plus rapidement possible. Un nouvel arrêt pourrait se faire avant la fin de l'année 2019 et les PPA donneraient leurs avis dans les 3 mois. L'enquête publique pourrait alors, être prévue juste après les municipales.

Les Maires émettent leur avis sur ces deux propositions : laisser un prochain mandat le soin de retravailler le PLUi ou reprendre le travail sur le PLUi dès à présent pour un nouvel arrêt avant les municipales.

Dans les deux cas, il ressort essentiellement la crainte que les investisseurs touristiques en particulier, n'attendent pas et abandonnent leur projet sur le territoire.

Il est décidé d'organiser le travail de la façon suivante :

- Le Bureau d'Études et la DDT voient en détail les points à retravailler,
- Le Bureau d'Études et les Communes étudient au cas par cas les points avec les communes concernées.

• Une Conférence des Maires se réunit sur le nouveau projet

La Communauté de Communes communiquera dans le prochain numéro du bulletin intercommunal et transmettra aux communes, le texte afin qu'elles puissent l'utiliser.

2. Intervention de Monsieur MATOY, Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Ariège

Suite à la rencontre avec Madame QUILLIEN et Monsieur MICHAU, Monsieur MATOY a tenu à présenter le projet de réorganisation des services de la DGFIP dans le Département.

Trois volets sont présentés :

I. Pour les particuliers

- Maintien des trois services aux particuliers existants : Pamiers, Foix et Saint-Girons,
- Mise en place de permanence dans chaque canton au sein des Maisons France Service,
- Développement d'un réseau avec les buralistes pour l'encaissement.

A la crainte exprimée par les élus de l'éloignement grandissant des services publics liés aux problèmes de mobilité en milieu rural, M. Matoy souligne que les permanences qui se tiendront dans les Maisons France Service à Mirepoix et Lavelanet dans l'avenir seront une réponse de proximité. A ce jour les particuliers peuvent avoir de réponse uniquement dans les centres d'impôts aux particuliers à Pamiers ou à Foix.

II. Pour les entreprises

- Regroupement en un seul centre sur Foix des services des impôts des entreprises
- Mise en place de permanence à Pamiers

III. Pour les collectivités

- Regroupement en 3 sites des services de la gestion comptable : Pamiers, Foix et Saint-Girons
- Mise en place de conseillers aux collectivités basés dans les intercommunalités. Les conseillers seront principalement des Inspecteurs des Finances Publiques et rattachés directement à la Direction Départementale.
 - Les trésoriers en place seront, s'ils le souhaitent, conseillers aux collectivités du territoire où ils exercent actuellement, à raison de 3 jours par semaine.
- M. Matoy interpellé par les élus sur les conséquences de la fermeture de la trésorerie pour les régies, précise que bien que le chef du centre de gestion de Pamiers sera le Trésorier délégant ses attributions aux régisseurs, les conseillers locaux accompagneront les communes et les régisseurs. Concernant les dépôts les régisseurs n'auront pas à se placer sur Pamiers, un marché est en cours au niveau national afin de contractualiser avec des établissements bancaires qui seront habilités pour les dépôts et remises de fonds.

Monsieur Matoy confirme le report de la fermeture de la trésorerie de Mirepoix au 01^{er} janvier 2021. Il est interrogé sur la pérennité des dispositions et de l'organisation territoriale qu'il vient de présenter. Il répond que le cadre des Maison France Service peut donner plus de stabilité car les opérateurs partenaires de ce réseau devront s'engager dans le dispositif MFS.

M. Matoy précise qu'il fera remonter au Ministère les observations des communes.